« But why, some say, the moon? Why choose this as our goal? And they may well ask why climb the highest mountain? Why, 35 years ago, fly the Atlantic? Why does Rice play Texas?

We choose to go to the moon.

We choose to go to the moon in this decade and do the other things, not because they are easy, but because they are hard... »

John Fitzgerald Kennedy 12.09.1962 Rice University



... et le défi de l'économie Rock'n Roll...

Par Christophe Landat christophe.landat@avocat-conseil.fr

L'économie se transforme de plus en plus rapidement ces dernières années et force est de constater que face aux défis qu'elles génèrent les institutions peinent à s'adapter aux nouveautés qu'elles véhiculent.

Ainsi à l'heure où dans certains ministères on envisageait de « réindustrialiser » la France, les modes de raisonnement économiques du 19^{ème} et du 20^{ème} siècles semblent devoir céder devant l'émergence de nouveaux modèles économiques qui tranchent radicalement avec les préceptes des grands théoriciens économique des siècles passés qui demeurent pourtant les maîtres à penser de nombreux dirigeants.

Alors que les multinationales les plus emblématiques de l'économie traditionnelle ont souvent mis plus d'un siècle à s'ériger comme des entreprises florissantes, il n'aura fallu que 17 ans à GOOGLE pour peser 394 milliards de dollars ou encore 11 ans à FACEBOOK pour être valorisé près de 180 milliards de dollars...

Le 23 novembre dernier, après avoir assisté au Digiworld Summit 2014 se tenant au Corum, j'écrivais ceci sur mon blog : « Il y a eu la révolution industrielle. La révolution qui a déjà commencé n'est pas seulement une révolution numérique : elle est la révolution des possibles. Plus aucune idée n'est susceptible de rester sur le bord de la route dès lors que son géniteur a la détermination requise pour l'amener à son terme et poser sa brique sur l'autel de l'économie (...)si l'économie de marché a pris le pas sur l'économie dirigiste, elle commence elle même à muter en cette nouvelle économie qui bouscule, bouleverse les schémas établis et avec laquelle les grands acteurs devront de plus en plus composer : une économie rock and roll, folle et délirante où le mot "entreprendre" deviendra indissociable du verbe "oser" ».

C'est cette économie Rock'n Roll qu'il convient d'appréhender aujourd'hui.

L'objet de ce travail consiste à présenter quelques pistes de réflexions pour comprendre cette nouvelle économie, la domestiquer, et pourquoi pas l'attirer sur le territoire montpelliérain.

Ce qui suit n'est pas un travail scientifique. C'est le fruit d'une réflexion d'un modeste acteur de terrain au contact quotidien de cette nouvelle économie, des Start-Up, PME et TPE qui la composent et la font vivre.

Le constat

Le récent Consumer Electronic Show de Las Vegas (le CES) a confirmé la très forte présence qualitative des

jeunes sociétés françaises dans le domaine des nouvelles technologies.

Toute la presse spécialisée l'a confirmé : le potentiel entrepreneurial et le potentiel d'innovation français est un des plus important au monde.

Les collectivités semblent doucement le comprendre et tentent par diverses actions de se positionner pour rendre leur territoire attrayant pour ces pépites.

Certains phénomènes entretiennent cependant une injustice plus ou moins compliquée à combattre : l'injustice géographique tout d'abord. C'est sans doute la plus ardu à combattre. Entreprendre sur le Larzac et entreprendre à Montpellier ne renvoi pas, à l'évidence, aux mêmes clichés, aux mêmes évidences.

Montpellier Méditerranée Métropole bénéficie de cet atout géographique naturel. Les chiffres sont têtus et il suffit de les lire pour savoir que le territoire attire fortement la population française et même étrangère.

La seconde injustice est conjoncturelle : c'est celle qui est liée au paysage fiscal, juridique et administratif de la France. Si entreprendre n'est pas impossible, loin s'en faut, en France, cela reste cependant quoiqu'on en dise plus complexe qu'aux Etats-Unis ou en Angleterre.

Pour autant, poser cette analyse largement répandue et s'arrêter au terme de cette réflexion relève du niveau d'une discussion de café du commerce si on ne la prolonge pas par un constat supplémentaire.

L'objectif de « l'effet boule de neige »

Dans un article paru le 10 novembre dernier, le journal économique « LA TRIBUNE » publiait un article stigmatisant le fait que « Même si des champions locaux ont émergé et réussi à croître, leur trajectoire ne fait pas encore école ».

Ce constat est d'autant plus exact qu'un territoire a besoin de modèles pour fédérer autour de lui une émulation qui fera germer de nouveaux talents. Or identifier ces nouveaux talents n'est pas chose aisée dès lors que les décideurs encore en poste aujourd'hui ont été formatés aux règles de l'économie traditionnelle.

Exemple. Le 27 septembre 2012 je substituais mon Bâtonnier en exercice en ma qualité de membre du

conseil de l'Ordre du Barreau de Montpellier et de président de sa commission nouvelles technologies pour faire parti du Grand Prix Objectif Languedoc Roussillon.

Dans le cadre des candidats susceptibles d'être primés figurait ce qui n'était alors qu'un petit poucet : la société TEADS. Sans compétence économique particulière mais très imprégné de la culture « Geek » mon attention était focalisée sur ce dossier et j'étais bluffé par le projet. Reste que je n'étais pour ainsi dire personne au milieu des personnages d'importances qui constituait le jury : je n'étais là que par effet de substitution et donc, par accident en quelque sorte. Difficile de combattre le sentiment de manque de légitimité.

Impossible de faire émerger ce dossier parmi les autres, même si, non sans humour, on soulignait mon effort de « plaidoirie »...

Autour de la table, les acteurs institutionnels, brillants et d'importance ne partageant pas mon enthousiasme ne retiendront que le caractère ennuyeux de la publicité du projet porté par TEADS. Je décrochais, pour mon protégé du jour, un maigre prix de compensation dont j'ai oublié jusqu'à l'intitulé même.

Trois ans plus tard après avoir fusionné avec E-Buzzing au mois d'avril 2014, Teads est en passe de devenir le leader mondial de la monétisation de contenus web par la vidéo et devrait être introduit au NASDAQ en 2015...

La morale de cette anecdote est la suivante : les schémas de réflexions des représentants institutionnels traditionnels ne sont à l'évidence plus tout à fait en phase avec cette fameuse économie Rock'n Roll décrite un peu plus haut.

Les outils de détection de telles « pépites » doivent donc être mis en place, mais leur conception même doit répondre à des modes de conception qui ne répondent pas aux canons traditionnels. De formidables outils existent, comme le BIC de Montpellier. Attention cependant à ne pas passer à côté des recalés...

Quelques propositions...

Pour tenter de se distinguer dans la concurrence des territoires, sans doute faut-il répondre à une économie Rock'n Roll par des propositions tout aussi Rock'n Roll...

1. Etre présent dans les évènements d'émulation entrepreneuriale

Dans la droite ligne de l'effort monumental et remarquable développé pour décrocher le label FRENCHTECH, la Métropole doit développer des efforts pour faire en sorte que soient identifiés et portés les projets à fort potentiel dès leur naissance.

De manière très concrète, mais il ne s'agit que d'un exemple, l'exhaustivité relevant probablement d'une personne autrement plus compétente que je ne le suis en la matière, la Métropole devrait être présente au Start-Up Week-end de Montpellier, contribuer à le doter de manière significative et porter très haut ses couleurs.

Un Start-Up Week-End est un événement de 54 heures réunissant un public très hétéroclite (développeurs informatiques, étudiants en filière commerciale ou technique, investisseurs...). Chacun vient avec ses idées et peut présenter son projet devant la communauté des personnes présentes (on dit *« pitcher »*) durant un délai très court, généralement une minute.

Au terme d'un processus de négociations et de vote au sein de cette communauté éphémère, environ une quinzaine de projets sont retenus. Ceux qui n'ont pas été retenus peuvent alors se greffer sur les équipes qui auront 54 heures pour développer de A à Z le projet retenu pour, au terme de ce délai émaillé d'un certains nombre d'évènements souvent festifs, présenter le projet finalisé devant des investisseurs et les parrains de l'événement.

Le gagnant remporte toute une série de prix lui permettant de développer son projet concrètement.

Ce type d'événement mériterait un soutien appuyé de la Métropole dès lors qu'il est une première marche vers la présentation d'une idée, bonne ou mauvaise, qu'un potentiel jeune entrepreneur a vocation à développer par la suite.

Comprendre la mentalité d'un Start-Up Week-End, événement qui se déroule dans le monde entier, c'est comprendre une bonne partie de la mentalité dominant le monde de la nouvelle économie.

Une idée originale et décalée consisterait à faire de ce Start-Up Week-End, LE plus gros Start-Up Week-End de France, l'événement à ne pas manquer en raison des moyens mis à disposition et de la dotation offerte aux gagnants. L'implication symbolique et habituelle du Maire de Montpellier pour inaugurer et clôturer l'événement serait une première en France.

A voir avec les organisateurs...

Cet événement mérite en tout cas toute l'attention des décideurs, d'autant qu'être vigilant aux projets et aux personnes qui s'y présentent, c'est à la fois prendre la température de la nouvelle économie et souvent, découvrir de réels talents en devenir.

On pourra méditer cet article de La Tribune du 10.11.2014 « Nous butons sur une absence de culture entrepreneuriale, déplore Nadine Faedo, directrice régionale de Bpifrance. Quand une start-up développe un nouveau process, personne ne se soucie d'en faire une success story à l'anglo-saxonne. Nos pépites se font racheter car elles ne grandissent pas assez vite. »

Plus l'identification a lieu tôt, meilleurs sont sans doute les chances de faire émerger ces champions en devenir.

2. Se positionner sur le « marché » des expatriés français

La presse se fait souvent l'écho des français qui décident de quitter le territoire pour aller entreprendre dans des contrées réputées plus favorables pour le développement des entreprises.

Quand il s'agit en revanche d'évoquer le retour de ces mêmes entrepreneurs sur le territoire français, les articles se font plus rares.

Le phénomène existe pourtant soit qu'il s'agisse de faire face à un échec, soit qu'il s'agisse de venir goûter à nouveau à la douceur de la vie à la française qui peut difficilement être contestée. Dans les deux cas, il faut s'intéresser à ces candidats heureux ou malheureux au retour

Les malheureux parce qu'ils ont déjà une première expérience de l'entreprise, des difficultés qu'elle représente et que très souvent, c'est lors des tentatives qui suivent un tel échec que naissent les projets les plus féconds et les plus durables parce qu'on a alors tiré les enseignements du premier échec.

Les heureux ensuite, parce que fort d'un succès engrangé à l'étranger, ils apportent avec eux un effet de dynamique susceptible de fédérer des énergies et de créer un processus de redondance dans le petit milieu de la nouvelle économie.

Dès lors qu'on a compris l'intérêt de privilégier le retour de ces expatriés sur la base des atouts du territoire de la Métropole, il faut alors commencer par faire l'analyse de la montagne de difficultés qui se posent à eux pour revenir. Un œil sur le site web du ministère des affaires étrangères permet de deviner le parcours du combattant qui les attend (voir ci-dessous : chaque titre renvoi à des sous-catégories et des développements plus ou moins longs...).

Imaginons maintenant que vous soyez décidé à revenir en France. Imaginons que la Métropole conjugue ses atouts naturels (climat, géographie...) avec une organisation tout entière dédiée à votre retour. Une « conciergerie » pour reprendre un terme utilisé lors de notre dernier entretien et qui apparaît particulièrement pertinent, qui vous allégera de toutes les contraintes administratives pour ne vous laisser vous consacrer qu'à votre projet d'entreprise.

Imaginons encore qu'un autre territoire vous attire mais n'offre pas ce gros « plus » permettant un retour administrativement apaisé en France.

Quel territoire choisissez-vous ?...

A l'évidence une réflexion en profondeur doit être menée sur cette idée du retour de nos compatriotes. Le cas échéant, le savoir-faire développé en la matière pourra à terme servir à la venue d'entrepreneurs étrangers à fort potentiels dans la Métropole.

Dans cette rubrique

- Formalités avant le retour
 - Conjoint étranger
 - Radiation du registre
- Emplo
 - La réinsertion
 - Les équivalences de diplômes
 - La validation des acquis de l'expérience (VAE)
 - La formation professionnelle
- ▶ Le chômage
- Santé
- La médecine
- Les pharmacies
- Assurance maladie
- La sécurité sociale
- Vous revenez d'un pays hors de l'Union Européenne
- Vous revenez d'un pays de l'Union Européenne
- Fiscalité
- Enseignement
 - L'école maternelle, l'école primaire/élementaire
 - Le collége, le lycée
 - L'enseignement international en France
 - L'enseignement supérieur
 - Les aides financières
- Formalités douanières
 - Animaux domestiques Retour en France
 - L'Importation en France d'un véhicule
 - Le transfert de moyens de palement
- Retraites
 - Vous revenez d'un pays hors de l'Union européenne
 - Vous revenez d'un pays de l'Union Européenne

Construire un tel projet pourrait commencer par répertorier les associations de français présents dans les pays représentant les principales zones de migration et travailler en étroite collaboration avec elles pour bâtir une « conciergerie » adaptée à ce qu'ils souhaiteraient voir leur être proposé.

Là encore il faudrait être pertinent dans la recherche en n'oubliant pas de cibler des associations en marge des traditionnelles associations de français expatriés.

Ainsi à titre d'illustration l'association « While42 » qui regroupe par exemples les ingénieurs français expatriés.

Un tel projet ne devrait pas faire l'économie de cette prise de contact initiale afin d'être le plus près possible de leurs attentes.

3. Créer une plateforme web facilitant le retour et l'installation sur la Métropole

A projet moderne, outils modernes : aucune Métropole ne dispose aujourd'hui d'un outil web ou encore d'une application mobile permettant de réunir en seul et même lieu tous les outils nécessaires au retour en France de manière exhaustive.

Seules des recherches longues et fastidieuses permettent de s'assurer que l'ensemble des démarches auront été respectées.

Mettre en place un carrefour multimédias des démarches nécessaires à ce « retour à la maison » et proposer de surcroît que l'on s'occupe pour vous de l'essentiel des démarches, pourvu que vous vous installiez sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole, voilà qui pourrait créer le « buzz ».

Le phénomène du retour en France porte un nom peu connu : c'est celui de « l'impatriation ». Taper ce mot clé renvoie à pas moins de 112 000 pages de résultats!

Et pas des moindres.

Ainsi peut-on lire dans un article du Monde en ligne en date du 30.11.2012 (L'amère Patrie): « Par frilosité et conservatisme, la France se prive-t-elle de tous ces talents extérieurs qui ramènent dans leurs bagages des idées nouvelles et un regard neuf sur leur vieux pays? C'est le sentiment de bon nombre d'impats, frustrés de constater le faible intérêt que suscite leur expérience à l'étranger. Ces derniers ne servent pas

toujours leur cause en entonnant un peu trop systématiquement le sempiternel refrain du "c'était mieux ailleurs" si exaspérant aux oreilles de leurs compatriotes restés dans l'Hexagone, c'est-à-dire l'immense majorité. Cela étant, les Français émigrent de plus en plus. Leur nombre à l'étranger est aujourd'hui estimé à 2,5 millions. D'où peut-être la nécessité d'aider un peu plus tous ceux qui le souhaiteraient lorsqu'ils rentrent au pays... »

Ce phénomène des impatriés n'a, je le pense profondément, pas assez été pris en compte par les autorités administratives alors que l'apport qu'ils sont susceptibles de représenter pour l'économie régionale est potentiellement énorme.

Il faut travailler sur ce phénomène et le capter.

4. Mettre en place une communication axée notamment sur les réseaux sociaux pour mettre en avant l'exemple de ceux qui reviennent.

Une telle initiative ne saurait prospérer si les mécanismes modernes de communication ne sont pas utilisés au soutien de l'initiative : si on peut imaginer capitaliser sur les retours gagnants de quelques-uns qui pourront être mis en lumière, reste qu'il faudra, avant de susciter l'envie, faire connaître l'opération.

Dans le domaine de la nouvelle économie, l'information circule très vite. Si elle est pertinente, elle se répendra à la vitesse de l'éclair.

Une telle initiative pourra difficilement rester dans l'ombre ou dans l'indifférence si elle est intelligemment construite.

Sans doute faudra-t-il ne pas négliger des modes de communication décalés, iconoclastes afin de susciter l'amusement, la surprise et donc au final, l'intérêt.

5. Créer un Monsieur ou une Madame « installation à Montpellier » pour les entrepreneurs expatriés et les sociétés désireuses de s'implanter

L'actualité la plus fraîche démontre que la lourdeur administrative française peut conduire à des situations ubuesques interdisant jusqu'à de lourds investissement susceptibles de transformer un territoire pourtant sinistré : ainsi le Journal La Tribune daté du 30 janvier 2015 publie-t-il un article révélant l'impossibilité pour le dirigeant d'OVH (un des leader mondiaux de l'hébergement de données) d'implanter et de développer un « campus » à la Apple à Roubaix.

« J'ai le projet de construire à Roubaix près de notre siège un campus très moderne qui accueillera plus de 1500 personnes de très haut niveau. Il y aura sur ce campus de la recherche, des laboratoires d'essai et même un incubateur. De notre côté, tout est prêt. Mais rien n'avance. Les lourdeurs administratives nous empêchent de démarrer. Je m'en fous des procédures. Mes concurrents sont de très grosses entreprises internationales comme Amazon et Google. Je ne peux pas prendre mon temps. Il me faut aller très vite », se plaint le président d'OVH. ».

Il convient de se poser la question : comment réagirait un capitaine d'industrie d'une telle importance si une équipe spécialisée dans la « chasse » aux investissements sur le territoire avait vent de ces difficultés avant sa parution dans la presse nationale et vienne lui faire un pont d'or pour obtenir son installation aux côtés d'IBM ou de DELL...?

En caricaturant quelques peu le propos, c'est bien à une unité « commando » qu'il faut songer chargée de repérer et d'exfiltrer vers un territoire plus accueillant de telles entreprises désireuses d'investir mais se trouvant bloquées par des rouages administratifs mal adaptés.

La problématique est celle de l'interlocuteur: la multiplication des strates est une spécialité administrative. Dans le monde des affaires, quand on planche sur un projet, on apprécie d'avoir le moins d'interlocuteurs possibles.

La désignation d'un Monsieur ou d'une Madame « Installation à Montpellier » (... Méditerranée Métropole..., dénomination à revoir bien sûr) constituerait un premier pas important vers l'identification d'un problème récurrent : celui de l'interlocuteur unique.

Il faut clairement faire l'analyse du point de rupture qui provoque le départ de certains entrepreneurs. Or il est plus souvent lié aux lourdeurs de notre administration qu'à notre fiscalité, contrairement à nombre d'idées reçues : « Pour le président d'OVH, pas question de prendre de risque en attendant trop longtemps : « Si le projet traine trop à Roubaix nous irons implanter notre campus à l'étranger. Au Québec, la commune de

Montréal a dépensé 100 millions de dollars pour dépolluer un ancien site de Rio Tinto Aluminium. Ils nous l'ont ensuite vendu à 1 dollar symbolique. Nous y avons construit un des plus gros datacenter du monde. Aujourd'hui, la commune nous remercie car nous sommes leur plus gros payeur d'impôts ».

A méditer...

Concernant le projet du retour en France, le problème est identique. Les problématiques sont tellement nombreuses en la matière que la possibilité de bénéficier d'un interlocuteur unique permettrait à la fois d'identifier la volonté de la métropole de faire de cette démarche une priorité à travers une personnalité reconnue et donc de rendre la communication à destination des publics visés plus aisée.

Qu'il s'agisse d'attirer des projets entrepreneuriaux de l'étranger ou d'autres territoires français, dans les deux cas, seule des personnalités rodées à ce type de difficultés seraient susceptible de monter des équipes performantes adaptées aux ambitions de notre métropole.

Leur choix sera donc particulièrement important.

6. Permettre de garder un pied à l'étranger : faire en sorte que la porte ne soit pas fermée avec le lieu de provenance

Faciliter un retour sur le sol français sera d'autant plus pertinent pour l'entrepreneur qu'il pourra continuer à cultiver le réseau qu'il aura su développer à l'étranger pour permettre le cas échéant un développement à l'international, maillon faible de nos sociétés actuellement.

Un travail sur la préservation des liens tissés par le candidat au retour avec le pays qu'il a quitté permettrait peut-être de contribuer à renforcer l'intérêt de ce dernier pour le programme proposé.

Revenir ne doit donc pas signifier fermer définitivement la porte mais au contraire poser les bases éventuelles d'un pont qui pourra être construit avec le pays dans lequel l'entrepreneur aura vécu son expérience entrepreneuriale.

A charge pour la Métropole de mettre éventuellement à disposition les outils ou les moyens permettant de rendre effective la passerelle entre les deux pays.

7. Regarder les expériences existantes en France, copier et... faire mieux !

Les recherches menées sur cette question m'ont permis de découvrir que ce type de projet présentant quelques similitudes existait déjà.

Ne pas en avoir entendu parler avant, surtout dans la période actuelle, démontre combien la cible n'est pas atteinte, quelque soit par ailleurs le succès atteint par l'initiative : on peut, on doit, faire mieux.

La Provence a créé le programme "Home Sweet Home" en 2003 et le définit ainsi : « Conçu en 2003, Home Sweet Home est un concept innovant d'aide au retour des français expatriés résidant à l'étranger et désireux de revenir en Provence créer leur entreprise ou étendre leur activité. ».

Il s'agit donc de faire mieux mais de transposer le cas échéant un modèle qui a peut-être pu faire ses preuves. Cette expérience a vocation à être décortiquée, analysée... et améliorée!

Je n'ai pas trouvé trace d'un « Monsieur retour en France », d'un travail de fond avec les associations de français expatriés, d'un site web synthétisant les démarches, etc... etc...

Si je devais imager mon propos, je dirais qu'avant l'avènement de l'Iphone le Smartphone existait déjà et s'appelait notamment « *Palm Treo 650* ». Allez demander dans la rue au gens s'ils savent ce que c'est...

Reprendre un concept n'a donc rien de choquant dès lors qu'il s'agit d'en faire un véritable succès.

8. Faire du territoire de la Métropole une zone d'accueil des laboratoires d'idées

Qu'il me soit permis ici de reprendre une idée qui m'est chère et que je développais dans le courrier adressé à Monsieur le Maire de Montpellier, qui me vaut aujourd'hui d'avoir le privilège de présenter cette note à une partie de son équipe.

J'écrivais ceci : « Dans un article paru (...) dans Le Monde, dans l'édition papier du 23 août dernier, Jérôme MARIN soulignait l'installation d'un laboratoire d'idées Mac Donald's dans la Silicon Valley (paru le 21.06 2014 sur le web) relevant de manière très pertinente : « McDonald's n'est pas la première société à s'implanter dans la Silicon Valley. D'autres grandes multinationales disposent aussi de laboratoires de recherche. C'est notamment le cas des constructeurs automobiles Ford, Renault-Nissan et BMW. Wal-Mart, le premier distributeur mondial, et également très présent, multipliant les rachats de petites sociétés (13 depuis l'ouverture de son labo il y a 3 ans). L'an passé, le géant de l'agro-alimentaire suisse Nestlé a rejoint cette liste. Toutes ses entreprises veulent se rapprocher d'un écosystème qui bouleverse radicalement nos manières de vivre et de consommer. »

A défaut d'espérer attirer les sièges administratifs de ces grands leaders du numérique, il faut sans doute tout mettre en œuvre pour attirer leurs « laboratoires d'idées ». Jamais ce terme n'a eu autant de sens à l'heure où se développent de nouveaux modèles économiques qui nécessitent parfois des espaces urbains pour tester la pertinence de leur élaboration : ainsi la politique suivie par le Nevada ou la Californie ne sont pas analysés à leur juste valeur s'agissant du développement de la Google Car aux Etats-Unis : si vous étiez le premier Maire de France à autoriser de tels développement dans notre ville Monsieur le Maire, croyez-vous vraiment que ses développeurs y resteraient insensibles ? En tant qu'homme de loi je sais quelles seraient les difficultés à contourner pour y parvenir, mais l'obstacle fait parti du défi, il faut savoir le contourner. »

Pour faire naître ces « possibles » et donner à Montpellier la place qui doit être la sienne en France, celle d'un « petit San Francisco français » (expression que j'aime répéter car j'y crois sincèrement), peut-être faut-il créer avant toute chose un laboratoire juridique capable d'étudier rapidement la faisabilité juridique d'un projet pour savoir s'il pourrait être accueilli en France.

Les projets de voitures autonomes : possible ou pas ? Les zones de vols d'essais pour le développement des drones : possible ou pas ? A chaque projet répondrait donc une analyse juridique rapide qui identifierait les possibilités permettant de contourner les difficultés et de faire de la Métropole la zone française des « possibles ».

Quelques succès suffiraient ensuite à faire bouger les lignes pour bénéficier le cas échéant des dispenses éventuellement nécessaires.

Cette notion de laboratoire d'idées est sans doute un des axes de travail les plus important tant la philosophie des nouveaux écosystèmes semble peser très lourdement dans le développement de ce que j'appelle l'économie Rock'n Roll.

Conclusions

La présente note n'est pas le fruit d'un brillant économiste, d'un analyste chevronné, ni même celle d'un entrepreneur de talent, acteur de cette nouvelle économie.

Elle émane certes d'un acteur de cette dernière, mais particulièrement modeste et qui n'a que la prétention d'observer au plus près le phénomène de son développement.

La notion de viralité est aujourd'hui au cœur de la nouvelle économie. Le pari peut donc, paradoxalement, très facilement être gagné pour la Métropole si l'amorçage est réussi.

L'attractivité d'un territoire ne peut, à mon sens, s'entendre s'agissant du public visé, qu'en utilisant l'ADN même de ce qui le compose : originalité, culot, pragmatisme et rêve... loin, très loin des réflexes méthodologiques de l'économie traditionnelle.

Rock'n Roll quoi...